COMMUNAUTE FRANCAISE

MINISTERE DE L'EDUCATION, DE LA
RECHERCHE ET DE LA FORMATION.

1040 BRUXELLES, LE 07 SEP 1993
RUE DE LA SCIENCE, 43
02/238.86.11

DIRECTION GENERALE DE L'ORGANISATION
DES ETUDES, DE L'ENSEIGNEMENT DE
PROMOTION SOCIALE ET DES BATIMENTS
SCOLAIRES.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

MONSIEUR VLAEMINCK, G.
ADMINISTRATEUR DELEGUE
CPEONS

RUE DES HALLES, 13
1000 BRUXELLES

Ref.: JF../ 2044090 / Dossier 703

OBJET : DOSSIERS PEDAGOGIQUES REGIME 1

Unité de formation : DIDACTIQUE EN LECTURE ET EN ECRITURE
Classement : ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PEDAGOGIQUE DE PROMOTION SOCIALE DE TYPE COURT
Code Référence : 974211U36C2

Etablissement : INSTITUT DES CARRIERES COMMERCIALES

RUE DE LA FONTAINE,4
1000 BRUXELLES

Monsieur l'Administrateur Délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur Délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur d'Administration

F. De Laet

Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue aupres de
Mme Wilkin (tél:02/238.87.23) ou Mr.Stiennon (tél:02/238.86.43)

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

7/03

DOCUMENT 8 Bis — DOSSIER PEDAGOGIQUE — UNITE DE FORMATION

1. La présente proposition émane du réseau (1)

0 Communauté française — 0 Libre - confessionnel
0 Provincial et comunal — 0 -- non confessionnel

et se rapporte à l'établissement suivant :

dénomination : .....
adresse complète : ..... INSTITUT DES CARRIERES COMMERCIALES .....
..... (Matricule : 2.044.090) .....
n° de matricule : ..... Palais du Midi - 4, rue de la Fontaine
n° de téléphone : ..... 1000 Bruxelles - Tél. 511.03.93

2. Intitulé de l'unité de formation :

Code : 9742110360 2 (3)

DIDACTIQUE EN LECTURE ET EN ECRITURE
.....
.....
.....

3. Finalités de l'unité de formation : repris en annexe n° 1 de ..1.. pages (2)

4. Connaissances préalables requises : repris à l'annexe n°2 de ..1.. pages (2)

5. Classement de l'unité de formation.

0 (1) enseignement secondaire : transition (1) qualification (1)
degré : inférieur (1) supérieur (1)

0 (1) enseignement supérieur de type court :
catégorie : ..... pédagogique .....

0 (1) enseignement supérieur de type long :
catégorie : .....

6. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement.

Repris en annexe n° 3 de ..0.. pages (2)

7. Programme de (des) cours — Repris en annexe n° 4 de ..2.. pages (2)

8. Fixation des capacités terminales — Repris en annexe n° 5 de ..1.. pages (2)

9. Profil du (des) chargé(s) de cours — Repris en annexe n° 6 de ..1.. pages (2)

---

(1) Biffer les mentions inutiles
(2) A compléter
(3) Réservé à l'administration.

INSTITUT DES CARRIERES COMMERCIALES
(Matricule : 2.044.040)
Palais du Midi - 4, rue de la Fontaine
1000 Bruxelles - Tél. 511.03.93

ANNEXE 1

Point 3 : FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1. Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire.

2. Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

3. Plus particulièrement, cette unité de formation qui s'adresse aux enseignants de l'enseignement fondamental, propose de les doter des outils conceptuels et méthodologiques de base leur permettant de procéder à l'évaluation de l'action éducative en vue de réguler et d'adapter constamment leur action.

INSTITUT DES CARRIERES COMMERCIALES
(Matricule : 2.044.090)
Palais du Midi - 4, rue de la Fontaine
1000 Bruxelles - Tél. 511.03.93

ANNEXE 2

Point 4 : CONNAISSANCES PREALABLES REQUISES

- Les participants seront détenteurs du diplôme d'instituteur primaire, ce titre couvrant les connaissances préalables requises, à savoir un enseignement en pédagogie et en méthodologie générales.

- Une expérience professionnelle de 2 ans minimum dans l'enseignement est également requise.

INSTITUT DES CARRIERES COMMERCIALES
(Matricule : 2.044.090)
Palais du Midi - 4, rue de la Fontaine
1000 Bruxelles - Tél. 511.03.9

ANNEXE 3

RECOMMANDATIONS PARTICULIERES

Néant

INSTITUT DES CARRIERES COMM
(Matricule : 2.044.0
Palais du Midi - 4, rue de la F
1000 Bruxelles - Tél. 511.03.9

ANNEXE 4

Point 7 : PROGRAMME DES COURS

1) Fonctionnement cognitif et apprentissage de la lecture et de l'écriture (34P)

Le cours permettra aux étudiants :

1° d'insérer les apprentissages de la lecture et de l'écriture dans le schéma de la communication .

2° d'adapter les apprentissages scolaires aux compétences cognitives effectives de l'élève.

3° d'analyser la compétence en lecture et des capacités cognitives qui la sous-tendent.

4° de comprendre les obstacles spécifiques que rencontre l'élève qui présente les troubles de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

2) Méthodes et techniques de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture (20P)

Ce cours développera chez les participants une réflexion critique sur les différentes méthodes et techniques d'enseignement d'apprentissage de la lecture proposées aux enseignants.

3) Une pédagogie de situations (15P)

L'étudiant sera capable d'analyser et de construire les activités d'enseignement et d'apprentissage de la lecture qui permettent aux élèves d'être plongés dans des situations réelles de lecteur et d'"écrivant" (à distinguer d'écrivain).

INSTITUT DES CARRIERES COMMERCIALES
(Matricule : 2.044.090)
Palais du Midi - 4, rue de la Fontaine
1000 Bruxelles - Tél. 511.03.93

4) L'évaluation des apprentissages de la lecture et de l'écriture (25P)

L'étudiant sera capable de construire des outils pertinents d'évaluation formative et certificative des apprentissages de la lecture et de l'écriture .

5) L'apprentissage de la lecture et de l'écriture dans une classe pluriculturelle (16P)

L'étudiant sera capable de gérer des apprentissages spécifiques tels ceux de la lecture et de l'écriture dans une classe pluriculturelle, tant sur base linguistique que culturelle .

INSTITUT DES CARRIERES COMMERCIALES
(Marraine : 2 044 080)
Palais du Midi - 4, rue de la Fontaine
1000 Bruxelles - Tél. 511.03.93

ANNEXE 5 du DOSSIER " Didactique en lecture et en écriture "

POINT 8 : FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

A l'issue de la formation, le candidat devra prouver qu'il a pris conscience de l'ensemble des capacités déterminées comme capacités terminales, à savoir :

5.1. identifier les diverses démarches cognitives qui interviennent dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture

5.2. comparer les avantages et les inconvénients des diverses méthodes et choisir la méthode la plus appropriée

5.3. proposer un schéma d'action pour l'apprentissage de la lecture et de l'écriture dans une classe pluriculturelle

INSTITUT DES CARRIÈRES COMMERCIALES
(Matricule : 2.044.090)
Palais du Midi - 4, rue de la Fontaine
1000 Bruxelles - Tél. 511.03.93

ANNEXE 6

Point 9 : PROFIL DES CHARGES DE COURS

Des experts seront recrutés en fonction de leur compétence scientifique et de leur expérience professionnelle soit :

1° des membres de l'Inspection primaire ou secondaire.

2° des personnes ayant une expérience de chargés de cours en psychopédagogie .

3° des assitants universitaires des facultés de psychopédagogies.

Annexe :
didactique en lecture et en écriture.
Institut des carriières commerciales mat: 2044090.
Rue de la Fontaine,4
1000 Bruxelles.
Code: 974211/U/36/C2

ANNEXE 5:
Les capacités sont détezrminées, mais il y manque le niveau des capacités à atteindre pour réussir.
Je reprends à ce propos ce que j'avais déjà indiqué précédemment:
"Pour cela il convient également d'être précis, le terme suffisant n'a de sens que si
on précise objectivement le contenu de suffisant, si on donne un pourcentage , il convient également de le déterminer objectivement .
Exemple: le candidat devra prouver qu'il a pris conscience de l'ensemble des capacités déterminées comme capacités terminales, ou bien l'apprenant prouvera qu'il maîtrise x capacités sur l'ensemble des capacités détermnées comme capacités terminales, ou bien énumérer les capacités indispensables à la réussite..."

Louise Gotovitch,
Inspectrice.
16/08/93